

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DECISION DU MAIRE

Signature du marché pour la réalisation du diagnostic de sécurité et de prévention de la délinquance

Le Maire,
Vu l'article L.2122-22 du Code des Collectivités Territoriales,
Vu l'article L.2122-1 du Code de la Commande publique,
Vu l'article L.1111-4 du Code de la Commande publique,
Vu l'article R.2122-8 du Code de la Commande publique,
Vu la délibération n°101-2022 du 14 décembre 2022 aux termes de laquelle le maire reçoit délégation en matière de marchés publics ;

Considérant la nécessité de réaliser un diagnostic local de sécurité et de prévention de la délinquance en vue de la définition de la Stratégie territoriale et de l'installation d'un Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance,

Considérant l'offre de la société Territoires et Prévention, d'un montant de 20 800€ HT et 24 960€ TTC

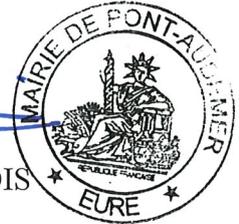
DECIDE de signer le marché pour la réalisation d'un diagnostic de sécurité et de prévention de la délinquance avec la société Territoires et Prévention sise 23 Place de la Mairie 34 160 SAUSSINES, pour un montant de 24 960€ ttc.

Fait à PONT-AUDEMER,
Le 14 Mars 2023,

M. Le Maire



Alexis DARMOIS



Publié le 20/03/2023

Accusé de réception en préfecture
027-200077329-20230314-070-AU
Date de télétransmission : 20/03/2023
Date de réception préfecture : 20/03/2023